



## PRESENTATION GENERALE DE L'OFFICE IVOIRIEN DES CHARGEURS

PARTENAIRE DYNAMIQUE DE LA CHAÎNE DES TRANSPORTS

**OIC**  
Office Ivoirien des Chargeurs

- ▶ Assistance aux chargeurs (importateurs/exportateurs)
- ▶ Représentation et défense des intérêts des chargeurs
- ▶ Appui au développement harmonieux du commerce international

+225 27 21 59 87 77    +225 27 21 25 27 20  
Abidjan-Treichville / Zone Portuaire / Rue du Havre  
01 BP 3709 Abidjan 01    www.oic.ci - info@oic.ci

**afaq** ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION  
**afaq** ISO 27001 Sécurité de l'Information AFNOR CERTIFICATION

## **HISTORIQUE (ENJEUX STRATEGIQUES)**

L'Office Ivoirien des chargeurs (OIC) est un organisme qui représente et défend les intérêts des importateurs et exportateurs, usagers des services de transports dans le cadre de l'acheminement de leurs marchandises.

En application des recommandations de la deuxième Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) tenue à New Delhi en 1968, qui exhortait tous les pays en développement à se doter d'un instrument de maîtrise de leurs dessertes maritimes, la Côte d'Ivoire crée **en Juin 1969**, le Conseil Ivoirien des Chargeurs (CIC) qui devient **en 1975, l'Office Ivoirien des Chargeurs (OIC)**.

Premier conseil des chargeurs en Afrique au Sud du Sahara, l'OIC est placé sous les tutelles techniques et financières du Ministère des Transports, du Ministère du Budget et des Finances et du Ministère du patrimoine, du Portefeuille de l'Etat et des Entreprises publiques.

Ayant gravité des étapes dans son évolution, l'OIC est aujourd'hui, une Société Anonyme à Participation Financière Publique Majoritaire avec un capital social de **752 740 000 FCFA** depuis la tenue de l'Assemblée Générale extraordinaire (AGE) du 28 Mars 2024.

Afin d'atteindre ses objectifs à travers des missions bien définies, l'OIC s'est doté d'un premier Plan Stratégique de Développement (PSD) sur la période 2016-2020. La mise en œuvre de ce plan, a été prorogé jusqu'en 2022, dans le cadre de la signature du contrat de Performance avec l'Etat de Côte d'Ivoire.

**Le 30 Octobre 2022**, l'OIC obtient la double certification concernant la norme **ISO 9001v2015** pour le système de Management de la Qualité, et la norme **ISO 27001v2017** pour le Système de sécurité de l'information.

**Le 02 Octobre 2024**, l'OIC a été **le lauréat du Super Prix d'excellence de la gouvernance des entreprises publiques** décerné par le Ministère du Patrimoine, du Portefeuille de l'Etat et des entreprises publiques.

**Le 21 Juin 2024**, un nouveau Plan Stratégique de Développement(PSD) qui couvrira **la période 2025-2029**, a été adopté par le Conseil d'Administration.

## **LES ORIENTATIONS CLES DU PSD 2025-2029**

Ce nouveau Plan Stratégique de Développement (PSD), met le cap sur le développement d'une logistique nationale moderne et durable au service des chargeurs.

Avec cette nouvelle vision, l'OIC a pour ambition de doter la Côte d'Ivoire d'une réglementation en matière de gouvernance de la logistique, améliorer l'image globale et les performances du secteur de la logistique et proposer des solutions pour une logistique durable et innovante.

A cet effet, de nouvelles missions ont été assignées à l'OIC.

**SIEGE :**

COTE D'IVOIRE sis à Abidjan-Treichville /Rue Le Havre/Zone Portuaire  
01 B.P 3709 ABIDJAN 01

Tel : +225 27 21 59 87 77

Fax : +225 27 21 25 27 20

Email : [info@oic.ci](mailto:info@oic.ci)

[www.oic.ci](http://www.oic.ci)